



STOP

aux destructions massives d'emplois aux sous-effectifs et aux restructurations à la DGFIP!

Dans un contexte marqué par des attaques sans précédent contre la DGFIP, le 15 novembre, un agent sur quatre était en grève.

S'est ainsi exprimée avec force la volonté des agents de mettre un coup d'arrêt au démantèlement de la DGFIP.

Le Plan Emploi de la DG prévoit 1815 suppressions d'emplois en 2017, dont 29 pour les Hauts-de-Seine : -4 IP, +1 Idiv CN, -3 A, -15 B, -8 C.

Cela portera à plus d'1 emploi sur 6 la perte en effectifs depuis 2009 dans notre département.

29 suppressions, c'est l'équivalent de la disparition d'un grand SIP au titre d'une seule année !

Dans le même temps le fort sous-effectif persiste : au 1^{er} décembre 2016, il manque 44 B et 58 C dans le 92 après temps partiel, soit plus de 100 agents !

En plus des suppressions d'emplois chaque année l'administration nous impose un sous-effectif permanent, conséquence de l'insuffisance de recrutement au niveau national.

Nos conditions de travail ne cessent de se détériorer. Nos droits à congés nous sont régulièrement contestés.

La Direction trouve normal que les agents se fassent écrêter chaque année de plus de 10 000 heures (en 2015 : 14 890 heures d'écrêtement au total, soit équivalent de 9,26 emplois à temps plein).

Suppressions d'emplois et dégradation continue de nos conditions de travail : c'est inacceptable !

Le 13 décembre 2016, le Comité Technique Local (CTL) est convoqué avec à son ordre du jour les prochaines suppressions d'emplois.

Cette situation n'est pas irréversible : le 2 juin dernier nous étions 40 collègues représentant 27 services à exiger l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des postes vacants et l'arrêt des restructurations : la Direction a dû en tenir compte et œuvrer en conséquence.

C'est pourquoi de la même manière nous appelons tous les agents à établir dans chaque service la situation réelle de l'emploi et du sous-effectif, à définir dans tous les domaines leurs revendications et à les porter en délégation à la Direction le 13 décembre à l'occasion du CTL sur les suppressions d'emplois 2017 pour demander l'arrêt des suppressions d'emplois et restructurations et le pourvoi des postes vacants.

**Rendez-vous le 13 décembre 9H
à la Direction de Nanterre au 12^{ème} étage.**